

La promotion de la santé repose sur la participation



La participation est un principe de base de la démocratie - élections, initiatives, référendums et pétitions sont autant de formes de participation. Dans la mesure du possible, les enfants, les adolescents et les adultes devraient participer au développement de leur cadre de vie immédiat. D'autant plus qu'ils apprécient de discuter des projets qui les concernent et qui engagent leur qualité de vie.

La participation fait la force. Elle consolide les compétences et la confiance en soi des individus, ainsi que leur sentiment d'appartenance dans leur environnement. Dans le jargon de la promotion de la santé, on parle d'«empowerment».

Mais il ne suffit pas de proposer des possibilités de participation pour que les individus s'impliquent. Pour mettre toutes les chances de son côté, il existe plusieurs procédures qui peuvent contribuer à

- faire des individus concernés des personnes impliquées;
- structurer et mettre en œuvre efficacement les procédures de participation;
- élaborer des procédures de participation variées et intéressantes;
- rechercher de nouvelles solutions en dehors des sentiers battus.

Quelle procédure de participation choisir?

Une multitude de méthodes de participation existe aujourd'hui. L'efficacité de chaque méthode varie au cas par cas. Elle dépend notamment:

- de la situation initiale, des besoins, de la sensibilisation et des objectifs;
- de la manière dont les intérêts de la population et de certains groupes de dialogue peuvent être intégrés (cf. niveaux de participation);
- de la volonté des décideurs politiques et administratifs d'accorder une place centrale aux idées, aux interventions et aux décisions des citoyens, et non d'être directifs (incertitude des résultats);
- du nombre attendu/ espéré de participants;
- du temps à disposition.

La combinaison de plusieurs méthodes ou de plusieurs éléments d'une seule méthode peut présenter un intérêt. Le choix des/de la méthode(s) appliquée(s) peut même déjà faire partie des procédures participatives.

Pour en savoir davantage sur les différentes méthodes et procédures de participation, cliquez sur le lien ci-dessous :

Fondation du Roi Beaudouin :

[Répertoire des méthodologies participatives](#)

[Guide pratique de l'Agenda 21 communal \(Genève\)](#)

(en anglais: www.partizipation.at/all-methods.html.)

La méthode d'étude des besoins est détaillée (en allemand) à l'adresse suivante: www.bedarfserhebung.ch.

Typologie des procédures participatives

Les nombreuses méthodes qui existent peuvent être schématiquement regroupées en quatre catégories:

- Approche consensuelle (par ex. appréciation de thèmes/ souhaits controversés, consensus entre plusieurs personnes impliquées autour d'un projet précis);
- Planification coopérative (par ex. développement de projets communs en collaboration avec les secteurs public et privé; élaboration de solutions gagnant-gagnant)
- Dialogue et médiation (par ex. communication entre les autorités, les personnes concernées et les acteurs, compréhension et transparence, ou élaboration d'une base commune);
- Activation (par ex. exploitation des ressources/compétences, promotion de l'engagement et de l'empowerment, développement d'idées et lancement de processus d'apprentissage).

Niveau de participation

Le niveau de participation peut être représenté comme suit¹:

Co-décision

- Groupe de travail
- Table ronde
- Cellule de planification
- Médiation environnementale, etc.

Consultation

- Organisation d'une discussion publique
- Sondage
- Assemblée de citoyen(-ne)s
- Prise de position, etc.

Information

- Affichage
- Publicité par courrier
- Séance d'information
- Mise à disposition du public, etc

Pour plus d'informations (en allemand):

www.partizipation.at/anwendung.html

Annexe

Mentions légales

Auteurs:
Patrick Roth, RADIX

Editeur et ©:
RADIX
Centre de compétences suisse en promotion
de la santé et prévention
Stampfenbachstrasse 161
8006 Zurich

Date:
16 décembre 2008

¹ Handbuch Öffentlichkeitsbeteiligung. Österreichische Gesellschaft für Umwelt und Technik, Lebensministerium. Vienne, 2005